

## INTRODUCTION : Le Siège Inter Associatif – tête de réseau

Le Siège Inter Associatif est né de la volonté des associations Trisomie 21 de mutualiser l'accompagnement de la gestion des services médicosociaux, et de renforcer l'innovation de dispositifs expérimentaux. Ce dispositif s'appuie sur la cohésion et la solidarité de ses associations membres au bénéfice du devenir des personnes déficientes intellectuelles et de leurs choix dans une société inclusive. Son action, qui s'appuie également sur le partage et la capitalisation des connaissances et des expériences, vise à faire émerger et à pérenniser les réponses sur le plan médicosocial. Il répond également aux besoins des services qui évoluent dans le temps et dans les compétences.

Le projet présenté ci-après précise les **domaines de compétence** du Siège inter Associatif et ses **modalités de coopération** dans le cadre du projet Fédéral de Trisomie 21 France validé en octobre 2017.

La dimension inter associative repose principalement sur la volonté de chacun de ses membres d'avoir accès à une information partagée concernant les actions territoriales et nationales de son réseau ; sur les innovations ; sur la mise en œuvre des politiques territoriales et nationales ; sur la réglementation, mais aussi d'être dans l'échange de pratiques et ainsi renforcer la cohésion de leurs actions.

En tant que tête de réseau, le Siège Inter Associatif propose également à ses membres affiliés de prendre en charge de manière centralisée l'administration d'un système d'information qualité et un d'un progiciel de gestion comptable et financière. A ce titre, il assume les charges nécessaires de formation, d'animation et de personnalisation sur ces outils informatiques, charge que chacun des services, de manière isolée, ne pourrait assumer.

Il est enfin un promoteur des expérimentations qui se développent dans son réseau et soutient en ce sens les associations qui souhaitent faire évoluer leur offre de service.

### 2009 - 2013

#### 1ère Autorisation

Structuration de la gestion comptable et financière, appui RH et projet Qualisys, référentiel d'évaluation interne national, mise en place service paye.

### 2013 - 2018

#### 2ème Autorisation

Accord d'entreprise, inalisation déploiement EIG, déploiement Qualisys et migration vers Ogirys, projet Santé très facile et Qualisys accessible, et appui à l'élaboration du projet PRISME pour engager la transformation de l'offre.

### 2018 - 2023

#### 3ème Autorisation

Appui à la transformation de l'offre médico sociale, accompagnement des contractualisations CPOM, conformité au RGPD, Ogirys support de l'évaluation interne, interopérabilité des systèmes d'information pour entrer dans la réforme de la tarification.

Un outil pour accompagner les réformes dans le cadre du projet fédéral

Anticiper les changements en lien avec les évolutions des politiques publiques  
(Réponse Accompagnée Pour Tous ; désinstitutionnalisation ; ...)

Accompagner les contractualisations d'objectifs et de moyens (CPOM)  
en s'appuyant sur des **Systemes d'Information** dédiés et administrés nationalement

Santé et R&D

Gestion et Paye

Protection des Données / Démarche Qualité / SI Qualité

Ressources Humaines

Appuyer les services dans leurs relations avec les réseaux de santé  
Soutenir la formation des professionnels de santé et la cohérence des interventions en santé  
Développer des outils au service de la santé des personnes.  
Sécuriser les parcours de santé via **Ogirys**

Appuyer la mise en place des EPRD via le progiciel de gestion **EIG**

Apporter un soutien dans le dialogue de gestion avec les autorités de tarification,

- Contrôle budgétaire
- Expertise comptable

Centraliser la Paye via **EIG**

Favoriser la négociation nationale de contrats

Mettre en œuvre une Délégation à la Protection des Données Mutualisée pour l'ensemble des services  
Faire appliquer et veiller au respect du Règlement Général à la Protection des Données.

Garantir la participation des personnes dans la conduite des projets médicosociaux en développant notamment l'expertise d'usage.

Soutenir l'échange de pratiques et favoriser ainsi une démarche collective de Bientraitance.

Faire évoluer le référentiel Qualité et soutenir la démarche d'amélioration continue de la qualité ainsi qu'une démarche de certification. Veiller au respect des réglementations en matière d'évaluation et apporter un soutien dans le suivi des évaluations.

Travailler sur les Indicateurs de la qualité à partir d'**Ogyris**. Proposer une administration informatisée des Evénements indésirables.

Diffuser et veiller à la mise en œuvre des évolutions législatives

- Prélèvement à la source de l'impôt
- Accords d'entreprise
- Evolution des instances représentatives des salariés
- Suivi des évolutions législatives en termes de contractualisation

Accompagner le dialogue social

Apporter un soutien dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Mettre en place un Portail RH via **EIG** (tablette, téléphones, ordinateurs)

# A. Domaines d'Intervention

## 1) La Coopération et l'innovation

- Accompagner la transformation de l'offre et la mise en place de la Réponse Accompagnée Pour Tous.
- Accompagner les services dans la mise en place de l'autoreprésentation et de la pair aidance
- Faire reconnaître l'expertise d'usage et construire des outils permettant son effectivité.

## 2) Transformation de l'offre et Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens

- Nourrir les réflexions sur les évolutions des politiques publiques (Réponse Accompagnée Pour Tous ; désinstitutionalisation ; ...) par l'animation de journées à thème
- Appuyer l'intégration des nouvelles modalités d'accompagnement dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
- Préparer la négociation des financements avec les autorités.

## 3) La Démarche Qualité

- Partager l'information via l'utilisation du progiciel qualité « Ogirys » administré nationalement / Mettre en ligne une information et une documentation accessible à toutes les associations et à leurs services affiliés en notifiant chaque mise à jour.
- Produire un nouveau référentiel qualité et s'appuyer sur un partenariat pour entrer dans une démarche de certification. Le référentiel intégrera les domaines suivants :
  - o L'Accessibilité
  - o Le Renforcement du pouvoir d'agir (mettre la personne en position d'acteur)
  - o La Coopération (Comment le service formalise les coopérations avec les personnes, avec les familles, avec l'environnement)
  - o La Reconnaissance de l'expertise d'usage et l'accompagnement par les pairs
- Permettre le suivi des évaluations internes grâce à l'outil « Ogirys »
- Permettre le suivi des événements indésirables grâce à l'outil « Ogirys »
- Administrer nationalement le Règlement Général à la Protection des Données
  - o Désigner et former un délégué à la protection des données national
  - o Animer des référents à la protection des données désignés dans tous les services via le Délégué à la protection des données national.

#### **4) La Santé**

- Venir en support des services sur les problématiques de santé (développement de nouvelles prises en charge médicales)
- Renforcer la prise en compte de la santé malgré la désertification médicale.
- Participer aux groupes de travail nationaux et assurer une représentation nationale pour soutenir les démarches concernant la santé mises en œuvre au sein du réseau
- Mutualiser et informer sur les référentiels d'évaluation en santé
- Animer le réseau des professionnels de santé des services et leur diffuser des outils pour accompagner la prise en charge
- Développer des outils au service de la santé des personnes et d'un meilleur accès aux soins (ex : livret de suivi médical en ajoutant le vieillissement / soutien à la formation des professionnels de santé)
- Appuyer le développement et l'organisation des Pôles Santé T21 (avoir un accès santé sur le site internet T21 France)

#### **5) Les Ressources Humaines**

- GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) – Accompagner l'Emergence de nouveaux métiers – appui à la mise en place de nouvelles fonctions RH dans le cadre de la transformation de l'offre / fiches emploi - fiches de poste – élaborer un référentiel T21 France des fonctions et nomenclature des emplois
- Suivre les évolutions de la convention collective (en partenariat avec Nexem)
- Accompagner la mise en place des Accords d'entreprise / Gestion du temps de travail et Dialogue social (mise en place du Comité Social et Economique)
- Accompagner les évolutions concernant la formation professionnelle
- Accompagner les transferts des autorisations de gestion (Harmonisation des usages et des contrats) lors d'une demande

#### **6) La Paye (traduction de la politique RH)**

- Accompagner les évolutions (prélèvement de l'impôt à la source – portail RH via EIG)
- Accompagner le contrôle de gestion sociale
- Veille réglementaire et sociale et mise en conformité via l'administration centralisée du progiciel de gestion EIG.

## **7) La Gestion Comptable et financière**

- Dans le but d'améliorer la qualité et d'informer sur la responsabilité des présidents et trésoriers des associations en matière de gestion comptable et financière :
  - o Animer ou faire animer (ressources interne ou externe) régulièrement des échanges sur des thématiques comptables ciblées (un agenda sur une année sera proposé) dans l'objectif de mutualiser des pratiques.
  - o Intégrer au référentiel qualité des items spécifiques concernant notamment les procédures comptables.
  - o Organiser des formations à destination des trésoriers et des professionnels comptables afin de permettre la montée en compétence
  - o Produire des supports d'audit auto évaluatifs des comptabilités afin d'outiller les administrateurs.
- Appuyer le dialogue budgétaire par un accompagnement lors de la finalisation des budgets prévisionnels et des comptes administratifs et à terme proposer un suivi des Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses
- Mutualiser la compétence Expertise comptable
- Accompagner les transferts des autorisations de gestion (audit et harmonisation des pratiques comptables) lors d'une demande

## **8) Administration provisoire et intérim de direction**

- Accompagner l'association pour sécuriser la gestion des services médico sociaux en cas de vacance de direction
- En concertation avec l'association gestionnaire et l'autorité de tarification ayant délivré l'autorisation de gestion des services médico sociaux, le Siège Inter Associatif peut être désigné comme administrateur provisoire en mettant à disposition les compétences suivante :
  - o Direction
  - o Gestion directe des Ressources humaines
  - o Comptabilité et gestion financière directe (pour toute association étant adhérente au progiciel de gestion EIG)

## B. Modalités de la coopération

### 1) La dimension Inter Associative

- Accueillir au sein du réseau via un kit d'accueil comprenant formation et immersion dans d'autres services du réseau pour les nouveaux salariés dans le cadre de leurs missions.
- Un travail collaboratif basé sur des échanges impulsés et animés par le SIA et des rencontres thématiques régulières entre les services qui peuvent être proposés par les territoires et soutenus par le SIA.
- Des journées « Réseaux » organisées par le SIA et qui concernent l'action médicosociale avec pour objectifs :
  - Le développement de la logique de réseau et le renforcement de la cohésion
  - La diffusion d'information du national au territorial et vice versa
    - Sur les actions territoriales et nationales
    - Sur les innovations
    - Sur la mise en œuvre des politiques territoriales et nationales (en partenariat avec Nexem)
    - Sur la réglementation et les évolutions législatives (en partenariat avec Nexem)
  - Les échanges de pratique

### 2) La Participation

- Un investissement humain nécessaire : Etre membre du SIA engage à une participation active des membres des associations et de leurs professionnels
- Une contribution financière de 3% du budget médicosocial des services affiliés
- La possibilité pour les dispositifs expérimentaux ou services financés hors champ du médicosocial de contribuer à hauteur de 3% de leur budget ou de suivre la grille tarifaire proposée en annexe.